REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de **METZERVISSE**

Dossier n° DP 57 465 24N0006

Date de dépôt : 15 février 2024

Demandeur : Monsieur LE LOHE Dylan

Pour : isolation thermique par l'extérieur

Adresse du terrain : 28 route de Kédange

57940 METZERVISSE

Affaire suivie par : Maël STREIFF

Tel: 03 82 82 59 26

Le Maire À Monsieur LE LOHE Dylan 28 Route de Kédange **57940 METZERVISSE**

Monsieur,

Par courrier daté du 27 février 2024, notifié le 05 mars 2023, je vous avais indiqué que votre dossier était incomplet et que vous aviez 3 mois, à partir de la date de notification, pour fournir les éléments demandés.

Or à ce jour vous n'avez pas répondu à ma demande de pièces manquantes.

Conformément à l'article R 423-39 b du code de l'urbanisme, votre demande fait l'objet d'une décision tacite d'opposition depuis le 06 juin 2024.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

17 JUIN 2024 Fait. le

Le Maire

Pierre HEINE



L'avis de dépôt de la présente demande de permis, prévu à l'article R 423-6 du code de l'urbanisme, a été affiché en mairie le : 15 01 2024

Délais et voies de recours contre la présente lettre :

Le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la présente lettre dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir* le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

*(Les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public pourront également désormais déposer leur recours et s'adresser par la voie électronique au tribunal à partir d'une application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.)